District de Québec		
CONSTAT N°:		
	VILLE DE QUÉBEC,	Partie intimée
c.		Partie intimee
C.		Partie requérante
		r artie requerante
		Adresse courriel
		Téléphone
REQUÊTE EN RÉDUCTION SELON LES ART. 261 ET SUIVANTS DU COD	DE FRAIS E DE PROCÉDURE F	PÉNALE
À UN JUGE DE CETTE COUR OU À UN JUGE DE PAIX, LA PARTIE F	REQUÉRANTE EXPOSE C	E QUI SUIT :
J'ai été déclaré(e) coupable par défaut le ci-dessus.	(date du jugement) dans	le dossier mentionné
2. Je n'ai pris connaissance de l'infraction reprochée que le	·	
3. Je n'ai jamais eu connaissance de la signification du constat d'infraction	tion relatif à l'infraction rep	rochée.
4. La partie requérante est en droit de demander à ce que les frais soie	nt réduits au minimum fixé	par règlement.
PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :		
DE RECEVOIR la présente requête;		
D'ORDONNER que les frais relatifs à la condamnation pour l'infracti au montant minimum fixé par règlement.	on reprochée au constat d	infraction soient réduits
AFFIDAVIT		
Je, soussigné(e),		, domicilié(e) au
déclare sous serment que		
affirme solennellement devant moi que		
 Je suis la partie requérante. Tous les faits allégués dans la présente requête sont vrais. 		
ET J'AI SIGNÉ		
à, le	Partie rec	uérante
Signé à , le	Personne autori le serment ou l'affir	
PRÉAVIS AU POURSUIV	ANT	
PRENEZ AVIS que la présente demande de réduction de frais sera p au centre de service du ☐ 285, rue de la Maréchaussée - ☐ 1130,	résentée à la cour municip	ale de Québec,

La partie requérante reconnaît avoir été avisée d'être présente aux jour, heure et endroit indiqués au préavis.

19000-172 (2016-06) P

le _____ (date) à _____ (heures).

INSTRUCTIONS AFIN DE COMPLÉTER UNE REQUÊTE EN RÉDUCTION DE FRAIS

- 1. Compléter le formulaire :
 - a. Indiquer le numéro de constat
 - b. Inscrire le nom, l'adresse courriel et le numéro de téléphone de la Partie requérante
 - c. Lire et compléter les sections 1 à 4
- 2. Compléter la section **Affidavit** et assurez-vous de vous faire assermenter par un commissaire à l'assermentation qui doit obligatoirement signer votre requête. Les préposés au comptoir du Greffe de la cour municipale de la Ville de Québec ont été nommés commissaires à l'assermentation aux fins de leur travail. Vous pouvez être assermenté sur place, à l'un ou l'autre de nos centres de service.
- 3. Communiquer avec le Greffe de la cour municipale de la Ville de Québec par téléphone au 418 641-6179 ou présentez-vous à l'un de nos <u>centres de service</u> afin d'acquitter les frais requis et pour obtenir une date pour la présentation de votre requête devant le tribunal.

Centres de service de la cour municipale de Québec

- Centre de service de Québec 285, rue de la Maréchaussée Québec (Québec) G1K 8W5
- Centre de service de Sainte-Foy 1130, route de l'Église Québec (Québec) G1V 4X6